

C'est nous !

Senouillac

La lettre d'information des Senouillacois



Trimestrielle
Juin 2022



L'EDITO

RÉSOLUMENT POSITIF

La saison estivale avec ses nombreuses manifestations à venir, essentielles au dynamisme de notre commune, et portées par nos associations et votre municipalité, vient renforcer un peu plus le sentiment du village où il fait -à nouveau- bon vivre, tous ensemble. Je suis même intimement persuadé que ce n'est pas qu'un simple sentiment pour beaucoup d'entre vous.

Notre rôle de collectivité en plus du service public (école, urbanisme, voirie, accueil du public, agence postale, etc.) est aussi d'apporter par de l'investissement de nombreux projets ambitieux et structurants : le projet "Nouveaux lieux de vie" dont tiers-lieu/café culturel, l'assainissement collectif de Mauriac, l'aménagement de sa place, la mise en sécurité de la route de Lincarque, la réhabilitation de nouveaux logements communaux, la création de nouveaux (éco-)quartiers, et bien d'autres projets dans les tiroirs dont nous vous parlerons vite. L'objectif reste toujours le même avec la recherche d'attractivité et de dynamique pour les Senouillacois d'aujourd'hui et de demain.

Nous sommes d'autant plus enthousiastes de porter ces projets structurants à moyen et long termes quand ils sont plébiscités par vous, comme ce fut le cas pour le projet "Nouveaux lieux de vie" présenté lors de la réunion publique du 18 Mai.

Conscient que ces projets ont un coût, je tiens à vous rassurer. Les plans de financements sont étudiés, réfléchis, calculés, cohérents. Et grâce aux aides que nous sollicitons auprès des différents organismes qui nous soutiennent, ils n'ont que peu d'impact sur le budget communal. J'y veille personnellement.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une période estivale sous les meilleurs auspices et une bonne lecture de cette nouvelle lettre d'information.

Bernard FERRET

Les bons gestes !

4 Privilégier les lavages "cycles courts"

Utiliser les machines à laver (lave-linge, lave-vaisselle, etc.) le plus souvent sur cycles courts à basse température.

Un cycle à 90°C consomme 3 fois plus qu'un lavage à 30°C.

5 L'été, fermer fenêtres et volets

Après avoir aéré tôt le matin, fermer portes et fenêtres permet de garder votre habitat frais et vivable pour se passer de climatisation qui peut augmenter la consommation électrique mensuelle de 25% !



Inscrivez-vous
à la E-lettre

Flachez
ou contactez-nous
accueilmairie@senouillac.fr



VALORISER

NOS CROIX DE ROGATION



Modestes édifices exposés à l'érosion du temps, quelques croix de rogation subsistent encore dans le village. On peut passer sans les remarquer. Pourtant, celles-ci tenaient encore une place privilégiée au siècle dernier dans nos campagnes. Idéalement placées, elles faisaient l'objet de processions champêtres, rite immuable afin de bénir les vignobles et les cultures, trois jours avant l'Ascension, en espérant obtenir de bonnes récoltes. Il convient donc de **protéger et restaurer ce petit patrimoine** rural comme ce fut le cas en 2016 pour la croix de rogations de Gaffié, sauvée de la disparition grâce à quelques passionnés. C'est pour cela que les croix encore présentes à Senouillac font l'objet d'une mise en valeur cette année. Peut-être les remarquerons nous davantage.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS : LES 25 ET 26 JUIN

Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins mettent à l'honneur le bâti traditionnel, les sites et paysages régionaux et le patrimoine immatériel français. Ces Journées ont pour objectif de **faire découvrir et sensibiliser un large public au patrimoine régional**, de pérenniser le travail des acteurs de la culture, de partager les savoir-faire et traditions des régions et de sauvegarder l'héritage commun.

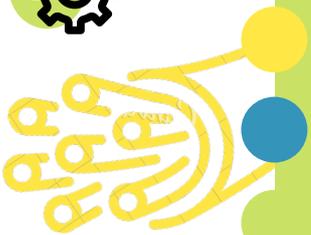
La Mairie de **Senouillac participe à cet évènement** avec les 2 associations mauriacaises attachées à notre patrimoine et propose à Mauriac des visites dès 14h30 de son église, ses cadrans solaires, son lavoir récemment restauré pour conclure sur l'aire de détente d'El Mas.

+ D'INFOS : www.patrimoine-environnement.fr



GÉRER POUR DEMAIN

"DES NOUVELLES DE LA FIBRE ?"



C'est la question que nous posent de nombreux administrés pour qui la problématique de débit internet devient de plus en plus critique.

Vous les voyez travailler depuis plusieurs mois sur notre commune. Des techniciens s'affairent pour que **l'ensemble des foyers Sénouillacois soient éligibles à la fibre d'ici fin 2022**, selon l'engagement du département du Tarn, responsable du déploiement. Le secteur des Maurices est d'ailleurs d'ores et déjà câblé et ses habitants peuvent souscrire un abonnement auprès des opérateurs. Grâce à une carte interactive et très précise, vous pouvez **suivre l'avancement du déploiement de votre rue** en vous rendant sur le site www.tarnfibre.fr

+ D'INFOS : www.tarnfibre.fr



Le chiffre du mois

Un choix politique !

0% ! Ce n'est malheureusement pas le taux d'inflation actuel, ni le taux de la hausse des matières premières, mais tout simplement le choix fait par l'équipe municipale lors du vote du budget 2022 de **ne pas augmenter les taux des taxes communales**. Bien que le vote du budget reste un exercice toujours difficile, Il nous a semblé juste au vu de toutes autres augmentations subies de ne pas bouger nos taux de taxes foncières.

La stratégie de notre équipe reflète les orientations politiques auxquelles nous sommes attachés, cela ne nous empêche pas si nécessaire de faire preuve de pragmatisme pour des projets structurants.

Nous avons en effet posé les bases des projets de l'année en cours et celles à venir dans le cadre d'une **véritable prospective pluriannuelle** avec pour objectif de ne pas pénaliser les mandats futurs.

SÉCURISER POUR MIEUX PARTAGER LA ROUTE

C'est un projet qui a toute l'attention de l'équipe municipale depuis le début de son mandat. Pour mieux partager les voies communales et départementales, la **sécurisation de la route de Lincarque au lieu-dit "Le Chuquet"** (portion de la RD17 entre les carrefours avec les D3 et D21) ainsi que d'autres portions départementales notamment sur la D3, a été discutée, à nouveau, à l'occasion d'une réunion tripartite, aggro-département-mairie, en ce début du mois de juin. Du diagnostic, il ressort qu'une minorité de conducteurs inconscients des dangers qu'ils provoquent, par leurs comportements non-respectueux de la présence des autres usagers sur la route, **automobilistes, piétons et cyclistes**, va nous conduire à investir puisqu'il est impossible de mettre un gendarme derrière chaque conducteur.

Les volontés d'aménagement de chacun ont été posées : réfection de la route, voie douce, mise en place de ralentisseurs... Ainsi, il s'avère qu'un « chaussidou », chaussée à voie centrale banalisée, pourrait être une solution. Un marquage au sol de ce type (voir image) permettrait de rappeler aux récalcitrants ce que préconise le code de la route. Des dos d'âne pourraient compléter le dispositif. Une prochaine étude de la route devra confirmer ce choix et confier le projet à un bureau d'étude.

Parce que le temps administratif pour ce genre de projet est souvent long, notamment pour la **recherche de subventions**, et parce qu'il s'agit d'une route départementale les travaux d'aménagement sur ce secteur pourraient être programmés pour 2023.



VIVRE ENSEMBLE

NOS AGENTS À L'HONNEUR

Ils sont là pour vous... et depuis longtemps !

Les agents de la mairie de Senouillac sont à votre écoute. Démarches administratives, urbanisme, tourisme, vie associative, vous pouvez tout partager avec eux et pour certains depuis bien longtemps : Isabelle Pauthé Demory et Adélio Dias viennent en effet de recevoir la **médaille d'or du travail** récompensant **35 années de carrière** dont un bon nombre passées à Senouillac. Félicitations pour leur implication dans la vie de la commune. Un grand merci à eux ainsi qu'à Angélique, Emmanuelle, Hélène et Jeannot !



Bon à savoir !

Deux piqûres de rappel pour le bien du voisinage et de l'environnement :

Le bricolage ou jardinage bruyant est autorisé en semaine de 9h à 12h et 14h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 20h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Les gros travaux bruyants ne sont quant à eux autorisés que du lundi au samedi de 7h à 20h (interdits donc les dimanche et jours fériés).

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit en tout temps et tout lieux pour des raisons de sécurité et également pour la nuisance qu'occasionnent les fumées. Déchets de tonte, feuilles sèches, rémanents d'élagage d'une haie doivent être impérativement broyés, compostés sur place ou emportés en déchetterie.

+ D'INFOS : www.tarn.gouv.fr



SE RETROUVER

VOS ASSOS

L'interview



"Les Am'Acteurs"

C'est Nous Senouillac : Dites-nous comment tout a commencé ?

Pascal : Quelques-uns d'entre nous faisaient du théâtre à Albi d'autres à Gaillac. En 2003, on s'est dit pourquoi pas lancer un atelier sur Senouillac.

CNS : Quel était votre objectif ?

P : Tout d'abord faire moins de route (rires), mais surtout animer le village en faisant des spectacles.

CNS : Aujourd'hui, vous êtes 7 acteurs ?

P : Oui, on se retrouve le mardi soir à la salle des fêtes pour nos répétitions encadrées par des metteurs en scène professionnels.

CNS : Vos projets ?

P : Faire tourner notre dernière pièce « *Chacune son tour* » et puis trouver un prochain texte à jouer... Notre style, c'est le vaudeville... Faut que ça rigole dans la salle ! car ce qui compte pour nous, c'est de passer un bon moment.

CNS : Peut-on vous rejoindre ?

P : Pourquoi pas à l'occasion d'un futur projet... On en discutera après un bout d'essai.

Contact : Pascal Loubet - 06 14 27 52 52

C'ÉTAIT LE 18 MAI

Le 18 mai dernier était organisée une réunion publique lors de laquelle une quarantaine d'administrés intéressés ont découvert le projet global "Nouveaux Lieux de Vie" dont le tiers-lieu / café culturel pour lequel "Les Amis du Talus" ont présenté leurs idées, valeurs et principes. Le projet ainsi que l'enthousiasme de l'association et de la municipalité pour ce dernier ont été très bien accueillis. Merci !

Agenda

Juin 2022

Du 24 au 26 : Les fêtes du village organisées par le Comité Senouillacois
Les 25 et 26 : Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Juillet 2022

le 02 : Cinéma en Plein Air organisé par l'APE et la Municipalité
le 06 : Mini Loto et jeux de cartes organisés par Génération Mouvement
le 09 : Rando Nocturne organisée par les Amis de St-Martin et Mauriac
le 09 : Spectacle de clown puis Concert organisés par Les Amis du Talus
le 12 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15
le 14 : Apéritif dînatoire puis feu d'artifice organisés par la Municipalité

Août 2022

le 27 : Marché Gourmand organisé par le Comité Senouillacois

Septembre 2022

le 07 : Mini Loto et jeux de cartes organisés par Génération Mouvement
le 13 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15

Octobre 2022

les 04, 05, 11 et 18 : diverses activités organisées par Génération Mouvement

le 11 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15

Et 1 jeudi par mois, la Médiathèque Mobile s'installe à Senouillac !

Retrouver les infos pratiques et les événements sur votre commune ainsi que les comptes rendus des Conseils Municipaux directement en Mairie et sur le site internet.



On reste en contact !

flashez-moi !



Suivez-nous sur



senouillac.fr



Mairie
7 av des Vignes
81 600 SENOULLAC
accueilmairie@senouillac.fr
05 63 41 71 98

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 - 17h
Mardi, jeudi et samedi : 8h30 - 12h



RDV LE 14 JUILLET !

La Fête Nationale 2021 avait été l'occasion pour la municipalité d'organiser de grandes retrouvailles après une longue pause contrainte dans les festivités du village. Réelle réussite sous le signe de la convivialité, il a été décidé que cette date deviendrait désormais un **RDV annuel** lors duquel tous les Senouillacois seront invités à venir **partager un apéritif dînatoire offert**, trinquer à la santé de notre belle communauté et, la nuit tombée, profiter tous ensemble d'une jolie surprise pour petits et grands. RDV donc **le 14 juillet à 19h !**